

[REDACTED]

Monsieur Le Préfet de l'Aisne
2, rue Paul Doumer
02000 LAON Cedex

Le 14/7/2020

Objet : rejet de l'implantation d'un nouveau parc éoliens

Monsieur le préfet,

Résidant à Burelles, j'ai pris connaissance du futur projet d'implantation des nouveau parc éoliens,

Parc éoliens des primevères et des Violettes à Tavaux et Pontsericourt

Depuis plusieurs années, la région Hauts-de-France est le terrain de multiples projets éoliens. A ce jour, plus de 1500 éoliennes sont déjà en place, 800 ont été autorisées mais non encore construites et 733 projets sont en cours d'instruction. Certains territoires sont littéralement saturés.

S'il est clairement démontré aujourd'hui que cet équipement n'est pas la réponse adéquate à la transition climatique, son implantation déraisonnable est sans contexte, et à plusieurs titres, un désastre pour notre région :

Je ne peux me résoudre à comprendre que des communes puissent apporter leur soutien à de tel projets. Probablement aveuglé et rendu mal entendant par l'appât des rentrées financière qu'ils apportent, sans compter les cadeaux qui vont avec ce genre de dossier.

Mes arrières grands parents ont chanté « être les sacrifiés » de la grande guerre à Craonne (chemin des dames). Prés de 110 ans après, j'ai l'amer sentiment que notre département et sa population sommes les sacrifiés de cette « course effrénée à l'énergie éolienne ».

Ne nous balafre pas avec ces moulins à vent d'un courant discontinu et impropre si celui-ci n'est pas complété par un courant nucléaire ou fossile, courant que l'on paye plus cher par un surcout aux prix de vente et de taxes écologiques.

J'en appelle à votre objectivité en rejetant ces dossiers pour différentes raisons :

- Nuisances visuelles et sonores importantes
 - A 185 m de haut du versant d'une vallée surplombant la commune de burelles au point quelles seront visibles de toutes parts. La société d'implantation reconnaît la nuisance sur leurs figures 17, 18, 25, 27, et 28 sans jamais préciser qu'ils sont sur une route touristique des églises fortifiées de Thiérache. Eoliennes largement visibles depuis au moins deux vallées différentes et sur 11 Km de route touristique regroupant au moins quatre monuments historiques dont deux font partie des plus remarquables. Quant à la figure 26

de leur dossier ne soyons pas dupe la végétation photographiée ce jour-là ne sera pas toujours présente, l'hiver elle est moins dense ; elle peut être élaguée ou détruite, sans oublier les points de vue plus en hauteur (exemple : depuis les donjons de nos belles églises) oubliées volontairement de leur dossier.

- Le bruit d'une éolienne ne se compare pas à celui d'une forge, il est néanmoins suffisamment fort, répétitif régulier pour provoquer des troubles de nervosité, des stress à la population. L'on ne supporte déjà pas un ventilateur dans une chambre les nuits de canicules. Pour ce sujet, c'est une peine ferme de 25 années ; 365 jours l'an.
- Dégradation des sols et des paysages régionaux pour une durée indéterminée
- Cause de dégâts majeurs pour la faune et la flore du territoire
- Au nom de cette même espérance d'un mode plus vert, la société fait son maximum pour réinsérer les espaces verts dans les villes, y amoindrir les espaces bétonnés. Pendant ce même laps de temps ces industries éoliennes injectent des tonnes de béton dans les terres qui nous nourrissent. Béton qui, un jour espéré de démantèlement, ne sera supprimé uniquement en surface et laissant ces débris à nos générations futures.
- Sans oublier que la nécessité des terrassements pour les fondations qui provoquent une modification du ruissellement naturel des eaux, ce qui impactera fortement l'écosystème, point non évoqué dans les demandes d'autorisation. Toute la faune et la flore en sera perturbées, dossier déjà évoqué par la fédération des chasseurs dans leurs observations.
- Impact négatif sur l'attractivité touristique
- Dépréciation immobilière sans précédent pour les zones concernées
- Aucun bénéfice pour la création d'emploi sur les secteurs sélectionnés

N'attendons pas d'être classé en parc naturel pour respecter notre terre. En tant que citoyen responsable et au nom des générations futures ne détruisons pas notre pays au nom d'une fausse écologie.

Dès lors, je tiens à vous exprimer ma profonde inquiétude quant à la possibilité de voir aboutir la construction des nouveaux parcs, dont les effets négatifs seront dévastateurs pour un territoire que j'affectionne tout particulièrement. Aujourd'hui, je m'oppose fermement à ce projet.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et des mesures que vous voudrez bien mettre en œuvre pour réfuter son aboutissement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

